



Collectif français de soutien à Mumia Abu Jamal  
43 boulevard de Magenta  
75010 Paris


Paris, le 28 mai 2014

Cher Monsieur,

Nous vous remercions de votre courrier du 7 mai dernier. Je suis au regret de vous informer que l'Ambassade n'accepte pas les pétitions sur papier. Si vous souhaitez nous faire parvenir les signatures électroniquement dans un format léger, nous les ferons suivre aux autorités compétentes.

En ce qui concerne Monsieur Abu-Jamal, j'aimerais souligner qu'il a été jugé coupable par un tribunal et que sa condamnation pour meurtre a été confirmée par une cour d'appel fédérale.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Philip Breeden  
Ministre Conseiller aux Affaires culturelles  
et à la Communication